



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :

Groupe de Recherche et d'Accueil en Droit et  
Économie de la Santé

GRADES

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université Paris-Sud



Février 2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section des unités de recherche

*Au nom du comité d'experts,*

- M<sup>me</sup> Marie-Laure MOQUET-ANGER, présidente du comité

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.  
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Groupe de Recherche et d'Accueil en Droit et Economie de la Santé
Acronyme de l'unité :	GRADES
Label demandé :	EA
N° actuel :	Aucun (demande de création)
Nom du directeur (2013-2014) :	
Nom du porteur de projet (2015-2019) :	M. Eric FOUASSIER

## Membres du comité d'experts

Président : M<sup>me</sup> Marie-Laure MOQUET-ANGER, Université Rennes 1

Experts : M. Antoine LECA, Université Aix-Marseille

M. Bruno PY, Université de Lorraine

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M<sup>me</sup> Christine NEAU-LEDUC

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Étienne AUGÉ, Université Paris-Sud

M. Dominique PORQUET, Faculté de Pharmacie, Université Paris-Sud



## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Il s'agit d'une demande de création d'une équipe d'accueil en droit et économie de la santé, unité qui aurait pour ossature initiale le service « droit et économie pharmaceutiques » de la Faculté de Pharmacie de l'Université Paris-Sud. Ce service auquel sont, pour l'instant, rattachés quatre enseignants-chercheurs a une fonction pédagogique première (enseignements dans deux mentions de Master et trois spécialités, avec la responsabilité directe de deux spécialités ; 2 thèses soutenues) avec de forts liens avec les milieux professionnels. L'objectif de la demande de création est de pouvoir formaliser des recherches se développant à l'heure actuelle davantage dans des relations interpersonnelles et de leur offrir un support de développement fort, en collaboration avec la Faculté de Droit et de Sciences économiques de l'Université Paris-Sud.

L'unité sera localisée à la Faculté de Pharmacie (5, rue Jean-Baptiste Clément Chatenay-Malabry) et rattachée à deux écoles doctorales (ED 425 "Innovation thérapeutique : du fondamental à l'appliqué" ; ED 263 "Sciences juridiques, économiques et de gestion").

### Équipe de direction

La direction sera assurée par M. Eric FOUASSIER, assisté par un conseil d'unité ainsi que par un conseil scientifique. Des membres de l'unité seront responsables de l'encadrement des étudiants, des partenariats et de la communication, de la coordination recherche/masters et des relations internationales.

### Nomenclature AERES

SHS 2\_1 Droit (principal)

SHS 1\_1 Economie (secondaire)



## Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés		6
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
<b>N5</b> : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		1
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
<b>TOTAL N1 à N6</b>		<b>7</b>

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
Doctorants		
Thèses soutenues		
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *		
Nombre d'HDR soutenues		
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées		4

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

Après examen du dossier et audition des membres de l'unité en création, l'avis du comité d'experts est positif et favorable à la demande de création d'une équipe d'accueil en droit et économie de la santé à l'Université Paris-Sud.

Le projet de création est porté par un petit groupe d'enseignants-chercheurs, dynamiques et de compétence reconnue pour certains, s'appuyant sur une collaboration ancienne liée à la formation. L'activité de cette unité de taille modeste se traduit concrètement par un ensemble de publications particulièrement honorable au regard de sa taille, par des expertises et des liens déjà établis avec les institutions nationales œuvrant dans le domaine de la pharmacie et du médicament.

Le projet de recherche pluridisciplinaire, associant économistes, juristes et pharmaciens, dans un domaine encore peu investi, celui de l'accès aux médicaments, dispositifs médicaux et nouveaux produits de santé issus de l'innovation technologique, est apparu pertinent au comité d'experts. Le cœur de cette recherche, la médecine personnalisée, constitue un véritable enjeu de santé publique aux perspectives d'avenir considérables, nécessitant une approche multidisciplinaire et au long terme que seule la reconnaissance d'une équipe de recherche permettra d'apporter.

Les membres du comité d'experts ont été convaincus par la pertinence de la création d'une équipe pluridisciplinaire dans ce domaine à l'université Paris-Sud, et qui pourrait bénéficier de la réorganisation de l'université liée à la constitution du pôle Paris-Saclay.

### Points forts et possibilités liées au contexte

Il faut souligner :

- la compétence disciplinaire des membres de l'équipe, nationalement reconnue pour certains des enseignants-chercheurs ;
- l'interdisciplinarité ;
- le projet de recherche assez novateur autour des nouveaux produits issus des technologies : statut de ces produits (médicaments, dispositifs médicaux ou autre nature), égalité d'accès, financement et questions éthiques autour de la médecine personnalisée ;
- l'association des membres à des instances nationales comme le Conseil national de l'ordre des pharmaciens, l'Académie de pharmacie, l'Agence de sécurité du médicament ou encore Les Entreprises du Médicaments (LEEM) et déjà un certain rayonnement de cette petite équipe ;
- l'adossement à l'enseignement, particulièrement quatre spécialités de master et deux DU et l'encadrement des stages.

### Points faibles et risques liés au contexte

Les points faibles et risques résident dans :

- une équipe de taille modeste avec un vivier doctoral restreint du fait du rattachement des membres à des sections différentes du CNU (aux logiques de promotion dans la carrière universitaire également différentes) et pour les doctorants, à l'école doctorale « Innovation thérapeutique » ;
- un bilan scientifique assez faible au plan de la recherche fondamentale ; les travaux produits demeurent souvent limités à des aspects technico-réglementaires ;
- une faible ouverture internationale (les quelques liens existants avec des chercheurs canadiens ont principalement été constitués par un enseignant-chercheur venant d'une autre université) alors que le domaine de recherche est très mouvant et contraint par la recherche scientifique au niveau international.



## Recommandations

Il serait souhaitable de :

- renforcer des liens avec la faculté de médecine, particulièrement le rapprochement avec les hospitalo-universitaires et le département de médecine légale ;
- créer des liens avec les autres équipes universitaires spécialisées dans le même domaine, particulièrement avec l'Université de Versailles Saint-Quentin ;
- poursuivre dans l'interdisciplinarité tout en préservant l'identité des juristes (possibilité pour les doctorants hors disciplines de santé, d'être inscrits dans une école doctorale SHS) ;
- ouvrir davantage la recherche vers l'international et l'Union Européenne ;
- mieux équilibrer entre recherche fondamentale et publications dans des revues professionnelles.

### 3 • Appréciations détaillées

#### Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

La demande de reconnaissance du GRADES est fondée sur une politique scientifique et une stratégie d'avenir cohérente. Les porteurs du projet ont pour ambition de formaliser une collaboration ancienne qui était cependant limitée à la formation, à partir d'une démarche pluridisciplinaire, autour d'un axe fédérateur : l'accès pour tous aux soins et aux produits de santé.

1) La demande s'inscrit dans une logique de collaboration et partenariats anciens :

- collaboration entre enseignants-chercheurs de disciplines différentes concrétisée par, d'une part, des formations diplômantes (Master, DU) et, d'autre part, des publications communes, l'organisation d'un colloque et une diffusion des savoirs et des savoir-faire par l'expertise au niveau régional et national ;

- partenariats avec les acteurs du monde socio-économique et professionnel, creusés de longue date.

2) Elle s'inscrit dans une logique de continuum et de développement des synergies déjà créées, de production et diffusion des connaissances, particulièrement afin de répondre aux interrogations et attentes des milieux professionnels concernés : entreprises pharmaceutiques, établissements de santé, ordres professionnels et sociétés savantes.

3) Le projet de recherche, qui prend appui sur des compétences reconnues et un nombre de publications respectable des futurs membres de l'unité témoignant de la vitalité de l'équipe en devenir sous l'impulsion du porteur du projet, a été mûrement réfléchi. L'objet central des études à venir, la médecine personnalisée, constitue un tournant de la prise en charge des malades au XXIème siècle. Reposant sur l'adaptation des thérapeutiques aux caractéristiques biogénétiques des personnes, le développement de la médecine personnalisée entraînera de profonds bouleversements, tant dans la politique de santé publique que dans les rapports entre professionnels de santé et patients. Par conséquent, le projet s'inscrit non seulement dans l'interdisciplinarité mais aussi dans la durée.

## 4 • Déroulement de la visite

### Date de la visite

Début : Mercredi 19 février 2014 à 9h00  
Fin : Mercredi 19 février 2014 à 15h30

### Lieu de la visite

Institution : Faculté de Pharmacie Université Paris-Sud  
Adresse : 5, rue Jean-Baptiste Clément Chatenay-Malabry

### Locaux spécifiques visités :

Salle de lecture-Bibliothèque ; bureaux.

### Déroulement ou programme de visite

9h00 - 9h30 : réunion du comité d'experts à huis clos (prise de contact, répartition des rôles, premiers échanges)  
9h30 - 10h15 : rencontre avec les tutelles et présentation de la politique recherche de l'Établissement  
10h15 - 12h15 : rencontre avec M. Éric FOUASSIER, directeur de l'unité en création, cette rencontre pouvant être élargie à tous les membres de l'unité  
12h15 - 12h30 : réunion à huis clos du comité d'experts  
12h30 - 13h45 : pause déjeuner  
13h45 - 15h30 : réunion à huis clos du comité d'experts.

### Points particuliers à mentionner

Il faut signaler qu'un expert, représentant la section 86 du CNU, n'a pu être désigné par l'institution.



## 5 • Observations générales des tutelles

Le Président de l'Université Paris-Sud

à

Monsieur Pierre GLAUDES  
Directeur de la section des unités de recherche  
**AERES**  
20, rue Vivienne  
75002 Paris

Orsay, le 11 avril 2014

N/Réf. :97/14/JB/LM/AL

Objet : Rapport d'évaluation d'unité de recherche  
N° S2PUR150007520

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez transmis le 31 mars dernier, le rapport d'évaluation de l'unité de recherche Groupe de recherche et d'accueil en droit et économie de la santé – GRADES- n° S2PUR150007520 et je vous en remercie.

L'université se réjouit de l'appréciation portée par le Comité sur cette unité et prend bonne note de ses suggestions. Elle suivra avec attention sa mise en place et son développement au cours du prochain contrat.

Vous trouverez en annexe deux erreurs relevées par Monsieur Eric FOUASSIER, directeur de l'unité de recherche.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.

Pour le ~~UNIVERSITÉ~~ ~~Paris~~ ~~SUD~~ ~~La Vice-Présidente~~ ~~Présidente~~  
  
PRESIDENCE  
Bâtiment 300  
Jacques BITTONex  
Président  
Colette VOISIN